



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020 - 2021

à partir du 25 mai 2020

## ENFANTS CONCERNÉS

- › Entrée en maternelle ou changement d'école maternelle
- › Nouveaux arrivants

## MODALITES EXCEPTIONNELLES



- > Par mail : [education@mairie-tarbes.fr](mailto:education@mairie-tarbes.fr) avec justificatifs
- > Sur rendez-vous : 05 62 44 38 18

## PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- › Livret de famille
- › Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- › Numéro d'allocataire CAF, MSA ou AUTRES
- › Certificat de radiation à réclamer auprès de l'école quittée, en cas de changement d'école
- › Avis d'imposition 2019 sur les revenus de 2018



## CAS PARTICULIER

Si vous pensez que votre situation justifie une inscription dans une autre école que celle de votre quartier, demandez l'imprimé de dérogation au service Éducation ou téléchargez-le sur le site [tarbes.espace-famille.net](http://tarbes.espace-famille.net)

Il devra être impérativement retourné accompagné des pièces justificatives **avant le 15 juin 2020**.

## SERVICE ÉDUCATION

Bât. Pyrène - 29 bis rue G. Clemenceau - 65000 Tarbes  
05 62 44 38 18

Site internet Espace Famille : [tarbes.espace-famille.net](http://tarbes.espace-famille.net)

